

## SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

### Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

✉ [aquapalmes@gmail.com](mailto:aquapalmes@gmail.com) <http://aquapalmes.free.fr>

## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Pièces à fournir

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Certificat médical d'aptitude à la pratique de la nage avec palmes et/ou de la nage en eau vive de moins de 3 mois<sup>1</sup>
- Cotisation : chèque à l'ordre de « SCL AQUAPALMES »
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Photocopie licence FFESSM (personnes licenciées dans un autre club pour la saison)

### Montant de la cotisation

La cotisation comprend l'adhésion au club, la fourniture d'une licence fédérale (assurance comprise).

<b>COTISATION SCL AQUAPALMES</b>	Licence + Assurance	Adhésion 1 <sup>ère</sup> personne d'une famille	• Adhésion par personne à partir du 2 <sup>ème</sup> membre d'une famille • Adhésion « sans piscine »
Enfant né après le 31/08/1995	26,20 €	48,00 €	22 €
Jeune né entre le 01/09/1991 et le 31/08/1995	37,90 €	48,00 €	
Adulte	49,20 €	52,00 €	

Etant adhérent, vous n'aurez plus à payer la piscine pour les séances d'entraînement (sauf adhésion « sans piscine »).

L'entrée de la piscine sera refusée à toute personne présentant un dossier incomplet après sa troisième séance d'entraînement.

Si vous souhaitez participer à des compétitions, nous vous remettons une carte d'identité fédérale qu'il conviendra de faire compléter par un médecin du sport ou fédéral.

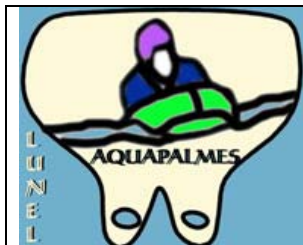
### Vie du club

L'encadrement, le bureau : tous les acteurs du club sont des bénévoles. Ils peuvent être amenés à annuler certaines séances d'entraînement pour assister à des sorties ou réunions fédérales. Dans ce cas, les adhérents seront bien entendu prévenus à l'avance.

Matériel : L'utilisation d'un tuba frontal personnel est obligatoire. Vous pouvez obtenir ces tubas auprès du club pour un montant de 20 € sans embout ou 26 € avec embout.

<sup>1</sup> Pour les compétiteurs le certificat doit être rédigé par un médecin du sport ou médecin fédéral





SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

Contacts

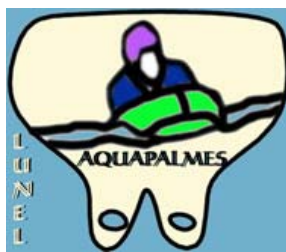
Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

✉ [aquapalmes@gmail.com](mailto:aquapalmes@gmail.com) <http://aquapalmes.free.fr>

# Nage avec palmes

# Nage en eau vive



A partir de 8 ans

## Inscriptions

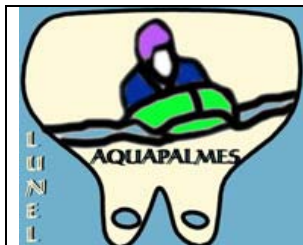
- Dès aujourd'hui, par courrier
- A la piscine AQUALUNA, lors des séances d'entraînement

**Première séance : Lundi 17 Septembre 2007**

## Horaires d'entraînement

Groupe	LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
Jeunes compétiteurs	18h45 - 20h30	14h30 – 16h00	14h30 – 16h00
Jeunes débutants		13h45 - 14h45	13h45 - 14h45
Jeunes confirmés		14h30 – 16h00	14h30 – 16h00
Adultes	20h15 - 22h00		16h00 – 17h30





SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

 aquapalmes@gmail.com <http://aquapalmes.free.fr>

# Nage avec palmes

La nage avec palmes se pratique en bipalmes ou en monopalmes. En imitant le mouvement des dauphins, le monopalmeur donne à la nage avec palmes son identité de style. Les compétitions se déroulent en piscine ou en milieu naturel. En piscine, 3 spécialités peuvent être pratiquées : nage en surface, apnée et immersion scaphandre.



*Monopalmeur*



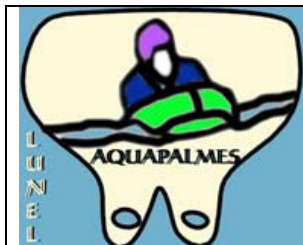
*Critérium Jeunes à la piscine Aqualuna*



*Championnat de France  
Longue Distance Toulouse 2003*







SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

 [aquapalmes@gmail.com](mailto:aquapalmes@gmail.com) <http://aquapalmes.free.fr>

# Nage en eau vive

La nage en eau vive peut être pratiquée, dès l'âge de 8 ans. Les torrents présentent des parcours et des difficultés différents. Certains sont le théâtre de rassemblements annuels. La descente et le slalom sont les deux disciplines pratiquées en compétition, mais l'imagination des nageurs laisse apparaître l'arrivée de nouvelles pratiques acrobatiques.



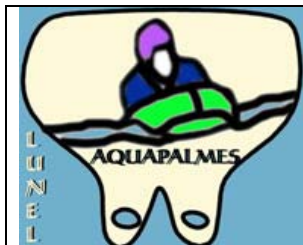
*Compétition de Slalom*



*Rassemblement*



*Descentes de torrents*



## SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

### Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

✉ [aquapalmes@gmail.com](mailto:aquapalmes@gmail.com) <http://aquapalmes.free.fr>

## FICHE FAMILIALE D'INSCRIPTION – Saison 2007/2008

Nom	Prénom	Date naissance	Type Adhésion(*)	Montant
Règlement cotisations (chèque à l'ordre de SCL AQUAPALMES)				

Adresse postale :

E-mail :

Téléphone :

(\*) Types d'adhésion :

A - Adhésion + licence fédérale (y compris assurance)

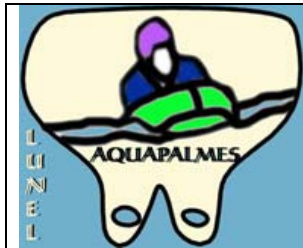
B - Adhésion uniquement - fournir copie licence 2007/2008 dans un autre club FFESSM

C - Adhésion sans piscine

*Je soussigné (nom et prénom) accepte les termes du règlement intérieur 2007-2008 du Subaquatique Club Lunellois Aquapalmes*

Date et signature (à faire précéder de la mention « Lu et approuvé ») :





SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS **AQUAPALMES**

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

✉ [aquapalmes@gmail.com](mailto:aquapalmes@gmail.com) <http://aquapalmes.free.fr>

## Autorisation parentale ou tutélaire (pour les mineurs)

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant en qualité de\* :    Père            Mère            Tuteur

Autorise (nom, prénom) :

A pratiquer la nage avec palmes et la nage en eau vive

Au sein du Subaquatique Club Lunellois Aquapalmes

Pour la saison 2007-2008

Fait à

Le

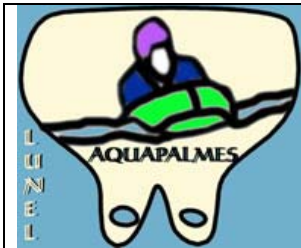
Signature :

(\*) rayez les mentions inutiles



FFESSM 08 34 0 212 Not. JS : S3290





## SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

### Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

 aquapalmes@gmail.com <http://aquapalmes.free.fr>

## Règlement intérieur – Saison 2007/2008

### *Adhésion*

La licence FFESSM est obligatoire pour adhérer au Subaquatique Club Lunellois AQUAPALMES.

Le club ne délivre pas de licence "passager".

Seuls les dossiers complets sont pris en compte pour la délivrance de licences. L'accès au bassin sera refusé après la troisième séance d'entraînement d'un nageur n'ayant pas fourni l'intégralité des documents requis, cotisation comprise.

**A compter du 1<sup>er</sup> octobre, l'accès au bassin ne sera possible que sur présentation de la carte d'adhérent au SCL Aquapalmes.**

### *Activités*

Un calendrier prévisionnel des activités est établi en début de saison et réactualisé ponctuellement et au plus tard à la veille d'une sortie (rassemblement, compétition ou autre manifestation). Sont considérées comme activités du club :

- Les entraînements pendant les créneaux qui nous sont accordés (réguliers ou exceptionnels),
- Les entraînements en milieu naturel organisés par le club,
- Les manifestations exceptionnelles auxquelles le club participe (fête du sport, fête de l'eau, Téléthon,...)
- Les rassemblements et compétitions recensés sur le calendrier prévisionnel du club.

Toute activité fédérale (entraînement, compétition ou autre activité subaquatique) non mentionnée ci-dessus et pratiquée de manière individuelle ou collective, sans l'aval de la Présidente, n'engagera en aucun cas la responsabilité du club ni de sa Présidente.

La fiche d'inscription à une sortie devra être dûment remplie et restituée au plus tard à la date limite d'inscription.

### **Participation aux frais de déplacements, après validation du bureau :**

- Dans le cadre d'une compétition nationale, pour les compétiteurs : à hauteur de 50 € maximum
- Encadrants et juges : frais d'autoroute, d'hébergement et frais kilométrique (0 ,20 €/km)

L'adhérent connaîtra avant le départ la décision du bureau quant à la participation aux frais.

### *Matériel*

#### **Matériel personnel :**

Chacun est tenu de porter une tenue et d'avoir un équipement n'allant pas en contradiction avec les règlements des lieux accueillant le club (règlement de la piscine, règlement fédéral de la commission Nage avec Palmes, règlement fédéral de la commission Nage en Eau Vive selon le cas).

#### **Matériel club :**

**Par mesure d'hygiène, chaque adhérent est tenu de s'équiper personnellement (palmes, tuba frontal).**

Pour les sorties prévues au calendrier, le matériel est sous la responsabilité de l'emprunteur pendant toute la durée du prêt. Un chèque de caution de 100 € sera demandé en début de saison. Cette caution ne sera pas restituée en cas de perte, de vol ou de dégradation importante de l'équipement. La location de combinaisons peut se faire ponctuellement lors de sorties (5 €) ou en début d'année pour toute la saison (25 €).

Avec l'aval de la Présidente ou d'une personne déléguée par la Présidente, du matériel peut être loué, à titre exceptionnel, pour des sorties non prévues au calendrier mais effectuées dans des structures agréées (encadrement fédéral adapté).

#### **Accès à la piscine et infrastructures**

Les entraînements piscine pour la nage avec palmes et la nage en eau vive se déroulent dans le grand bassin (et, exceptionnellement sur autorisation expresse, dans le petit bassin) de la piscine AQUALUNA, Chemin des Boeufs à Lunel.

**L'utilisation du toboggan est strictement interdite.**

Les créneaux horaires sont indiqués en début de saison dans le dossier d'inscription.

L'accès aux vestiaires, et a fortiori au bassin, est conditionné par la présence d'un encadrant référencé sur le panneau d'affichage réservé au club SCL AQUAPALMES, dans le hall de la piscine.

Cet encadrant sera présent sur le bord du bassin pour assurer les entraînements, la surveillance et la sécurité des nageurs dans les lignes d'eaux qui sont réservées au club.

L'encadrant est le dernier à quitter la piscine.

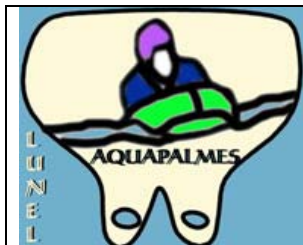
Le club est responsable de ses adhérents jusqu'à la sortie des vestiaires.

### *Acceptation du règlement*

Le présent règlement est révisable chaque année. Sa révision est soumise à approbation lors de l'Assemblée Générale du Club.

Il est remis à chaque futur adhérent avec son dossier d'inscription. **L'adhésion au club est conditionnée par l'acceptation, formulée par écrit, des termes du règlement en vigueur.**





**SUBAQUATIQUE CLUB LUNELLOIS AQUAPALMES**

Complexe sportif, Chemin des Bœufs – 34400 LUNEL

Contacts

Présidente : Michèle Rauzier - 04.67.83.16.69

Secrétaire : Sophie Denis - 04.99.63.03.07

✉ [aquapalmes@gmail.com](mailto:aquapalmes@gmail.com) <http://aquapalmes.free.fr>

## BORDEREAU DE COMMANDE DE TUBAS

**Par mesure d'hygiène, chaque adhérent est tenu de s'équiper personnellement (palmes, tuba frontal).**

**Nous vous conseillons d'utiliser des palmes sans tuyères (c'est-à-dire non trouées) et non réglables.**

**Le tuba frontal utilisé pour la nage avec palmes n'étant pas disponible dans le commerce, nous vous fournirons votre tuba pour 20 € le tuba standard ou 26 € si vous souhaitez utiliser un embout.**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>

<b>Nombre Tubas</b>	Standard à 20 €.....		
	Avec embout à 26 €.....		
<b>Règlement Tubas à l'ordre de Mme KOSTRZEWA</b>			

